

<http://sudeducation92.ouvaton.org/spip.php?article800>



# Modele de lettre pour dénoncer les risques psycho-sociaux

- FICHES PRATIQUES / DROITS



Date de mise en ligne : dimanche 3 mars 2013

---

Copyright © SUD éducation 92 - Tous droits réservés

---

**En cas de souffrance personnelle ou collective, voici un modèle de lettre modifiable pour avertir la hiérarchie et la mettre face à ses responsabilités.**

**Cette lettre peut être envoyée à titre individuel ou collectif en recommandé avec accusé de réception. Pour le secondaire, il faut l'adresser au Recteur, s/Chef d'établissement.**

**La liste des causes n'est pas exhaustive et peut être complétée selon les réalités locales et/ou personnelles.**

**Nous vous conseillons d'avertir le syndicat en cas d'envoi. Il pourra ainsi appuyer votre signalement en son nom.**

M. ou Mme XXX ou Conseil des maitres de l'Ecole YYY  
Professeur des écoles  
Ecole YYY  
rue ZZZ  
00000 Ville

à Directeur Académique des Services de l'Education Nationale  
c/l'Inspecteur-riche de circonscription  
Xème circonscription des Hauts-de-Seine

Date, Lieu

Objet : risques psycho-sociaux  
Copie à : directeur-riche de l'école YYY

Monsieur l'Inspecteur,

Je (*Nous, remplacer dans tout le texte*) pense que des risque psycho-sociaux existent dans cette école (et d'autres). Je tiens à vous alerter officiellement car il vous incombe de mettre en place les moyens pour les éviter.

La santé des personnels des établissements scolaires vous est confiée de par la loi. Vous devez tout mettre en oeuvre pour la préserver :

- par des visites médicales à l'aide des personnels de santé, pourtant maintenus en sous-effectif,
- par la mise en place des registres de santé et de sécurité au travail dans tous les établissements, malheureusement inexistant à l'heure actuelle dans cet établissement, (*à supprimer s'il y est*)
- par l'organisation de la préventions des risques professionnels notamment à l'aide du Document Unique dans lequel les risques psycho-sociaux devraient figurer en bonne place, si un tel document existait...

Ces dernières années, des causes externes et internes à cette école ont détruit l'enseignant-e que j'étais. Elles portaient essentiellement sur la formation, l'évaluation et l'organisation du travail, à savoir :

- des inspections culpabilisantes voire intentatoires à ma santé morale par le stress qu'elles peuvent engendrer et

## Modele de lettre pour dénoncer les risques psycho-sociaux

---

le fait que les aspects positifs ne sont peu ou pas mentionnés

- l'indifférence totale de mes collègues sur mon lieu de travail face à ma souffrance
- l'absence d'aide pédagogique : un conseiller pédagogique m'a dit qu'il ne pouvait rien pour moi et le second a dit qu'il reviendrait mais il n'est jamais revenu
- des parents d'élèves qui contactent ma hiérarchie pour mettre en doute mon professionnalisme
- des élèves « ingérables » qui se roulent par terre, sortent de la classe en courant, trépignent en poussant des cris, saccagent la classe, donnent des coups de pieds aux adultes, ne veulent ni monter en classe, ni sortir en récréation, empêchent les autres de travailler, se mettent en danger dans la rue...
- le manque de moyen donné au RASED pour m'aider dans le suivi de ces élèves
- l'interdiction qui m'a été faite d'enseigner le russe à mes élèves alors que j'avais suivi une formation d'un an pour valider un Master de Russe en 2005-2006 dont le titre était « Enseignement du russe à l'école primaire »
- les élèves absents à l'aide personnalisée sur le créneau horaire décidé en équipe, de 8h20 à 8h50 car ils n'arrivaient pas à se lever
- l'accueil récurrent d'élèves de collègues non remplacés en septembre et octobre 2011 qui s'ajoutent aux 26 élèves de ma classe de (niveau)

Le croisement et/ou la conjonction de ces multiples facteurs ont eu des conséquences dévastatrices sur ma santé : sentiment d'inutilité, de travail mal fait, d'épuisement, dévalorisation de mon image, stress... qui m'ont conduite à me mettre en arrêt maladie le .....

A ce jour mon état de santé nécessite une prise en charge thérapeutique médicamenteuse par antidépresseurs et je ne m'imagine plus retourner devant des élèves. J'ai fait une demande de congé longue maladie par la voie hiérarchique.

Je n'oublie pas que plusieurs enseignants se sont suicidés ces derniers mois et que les tribunaux punissent les employeurs qui ne protègent pas leur personnel des risques psycho-sociaux... les obligeant ainsi à changer de pratiques.

J'attends de vous et de notre institution l'arrêt de ces méthodes d'organisation du travail et de gestion des personnels préjudiciables tant à notre santé qu'au bon fonctionnement de l'Education Nationale et je vous demande d'intervenir en faveur de l'obtention de mon congé longue maladie.

Je (Nous) vous prie de croire, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, en mon attachement au service public de l'Education Nationale.

Signature